



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4210 du 08/11/2012

Plateforme « Apprentis Citoyens » : rencontres avec des représentants des partis démocratiques francophones

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveau : secondaire ordinaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 1 septembre 2012 au 30 juin 2013

Documents à renvoyer

- Non
- Date limite
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Citoyenneté

Destinataires de la circulaire

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement secondaire obligatoire libre subventionné ;
- Aux directions des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux directions des Centres PMS ;
- Et par leur intermédiaire aux enseignants et agents CPMS

Pour information :

- Au Service général de l'inspection;
- Aux associations de parents ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs concernés.
- Aux Hautes-écoles, section pédagogique

Signataire

Ministre / Administration : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale
Marie-Dominique SIMONET

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Marianne TILOT	02/801.78.56	Marianne.tilot@gov.cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Gaël Verzele	0497/49.88.49	verzele@lecdh.be

Madame,
Monsieur,

L'éducation citoyenne des jeunes est un des objectifs définis par le « Décret-mission » : « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux cultures » (Chapitre II, article 6, 3°).

Une initiative comme celle de la Plateforme « Apprentis Citoyens » me paraît tout à fait adaptée à cet objectif. Depuis 2005, en effet, cette organisation propose aux jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'enseignement secondaire de rencontrer des jeunes gens engagés dans les cinq principaux partis démocratiques francophones (écolo j, Jeunes CDH, MJS, Jeunes MR et Jeunes FDF).

Concrètement, à la demande des élèves ou des enseignants, un représentant de chacune des organisations de jeunesse politiques agréées par la Fédération Wallonie-Bruxelles se rend alors dans les écoles pour débattre des grands thèmes de société. Vous pouvez prendre contact avec les initiateurs du projet par courrier électronique via info@apprentis-citoyens.be. Un formulaire d'inscription est également disponible sur le site <http://www.apprentis-citoyens.be/> qui propose des outils utiles aux enseignants qui souhaitent mettre en place une rencontre.

Je vous remercie de réserver un accueil favorable à cette initiative et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-Dominique SIMONET
Ministre de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale